



# LIGUE D'AUVERGNE DU JEU D'ECHECS

Centre associatif Dr Courty  
2, av Bergougnan  
63400 CHAMALIERES

Contact : [echecs.lta@free.fr](mailto:echecs.lta@free.fr)

## REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE DU 14 OCTOBRE 2011

Présents : Marc Ambroise - Jean-Baptiste Bournisien - Patrice Ollier - Jean-François Sakwinsky - Abdel Zounani -

Absents : Ghislain Berneron - Jean-Marc Donveau - Claude Doucet - Bernard Fourche - Patricia Gautier - Jean-Claude Grimaud -

### Décisions :

- Aides aux clubs pour la saison 2011 - 2012 (modifications)

Le montant de l'aide pour les opens de parties longues sera de 6 € par participants.

Aide pour la N2 : passage à 350 € (1 seul club contre 2 l'an dernier)

Aide de 30 € pour les équipes de Championnat d'Auvergne par 4 et les équipes du critérium < 1500

- Championnat d'Auvergne des Jeunes

Toutes les salles lempdaises étant indisponibles, le championnat devrait se dérouler à Chamalières (à confirmer)

Entraîneurs : une proposition sera faite à Patrice Etchegaray et à Alexandre Perez

Lieu du stage de préparation du 20 au 22 février : la grande majorité des joueurs devrait provenir de l'agglomération clermontoise et du Cantal, un lieu est recherché sur Clermont.

- Remboursement des frais de déplacement pour participation aux réunions du cd : 15 centimes du kilomètre (pour un déplacement minimum total de 50 km AR)
- Confirmation de l'ouverture d'un compte à la BNP afin de bénéficier du partenariat national.

### **Informations à diffuser aux clubs :**

- Le nouveau site de la Ligue, réalisé par Jean-Baptiste Bournisien est en ligne à l'adresse : [www.ligue-auvergne-echecs.net](http://www.ligue-auvergne-echecs.net). Tous les clubs sont invités à vérifier les informations les concernant et à transmettre toutes les informations, annonces, etc qu'ils souhaitent voir publier.
- Rappel des sanctions applicables en cas de non transmission des résultats dans les délais.

1<sup>er</sup> retard : rappel à l'ordre

2<sup>ème</sup> retard : 25 € d'amende

3<sup>ème</sup> retard : 50 € d'amende

- Il sera demandé aux clubs leur besoins en formation d'animateurs pour éventuellement organiser un stage.
- Procédure d'homologation des tournois (à préciser avec Ghislain Berneron)
- Demande des inscriptions pour le championnat d'Auvergne par équipes de 4, le critérium < 1500 et les coupes Loubatière et 2000.